

DECRET N° 2014- 165 DU 26 FEVRIER 2014
portant approbation des états financiers,
exercice 2009, de l'Agence Nationale Pour
l'Emploi (ANPE).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2009-178 du 05 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Micro Finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes ;
- Vu** le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2007-648 du 31 décembre 2007 portant modification du décret n° 2003-224 du 07 juillet 2003 portant approbation des statuts de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- Vu** le procès-verbal de la session ordinaire du 29 octobre 2010 du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- Sur** rapport du Ministre Chargé de la Micro finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 31 janvier 2014,

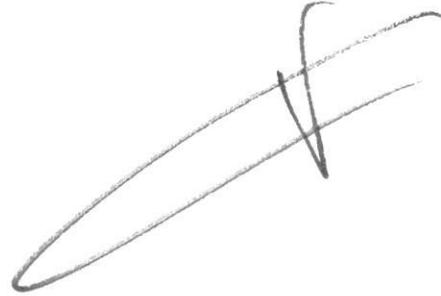
DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés les états financiers, exercice 2009, de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), tel qu'ils sont annexés au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 26 février 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



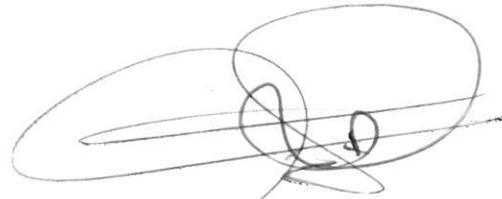
Dr Boni YAYI

Le Ministre Chargé de la Micro
finance, de l'Emploi des Jeunes
et des Femmes,

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Françoise Abraoua ASSOGBA



Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 2 MCMEJF. 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-
FDSP 2 ANPE 2 JORB 1.- *AF*